

**SIVU SPANC DU CLUNISOIS**  
**CONSEIL SYNDICAL DU 10 MARS 2009- 18h30 - SALLE JUSTICE DE PAIX (CLUNY)**

Ordre du jour :

- 1) adoption du procès verbal de la séance du 10 février 2009
- 2) présentation du compte administratif 2008 (projet joint en annexe) et compte de gestion du receveur 2008
- 3) budget primitif 2009 (projet joint en annexe)
- 4) création d'un poste / tableau des effectifs 2009
- 5) questions diverses

**1): adoption du procès verbal de la séance du 10 février 2009:**

Le Conseil syndical doit se prononcer sur le dernier procès verbal de la séance du 10 février 2009.

**2): présentation du compte administratif 2008 (projet joint en annexe) et compte de gestion du receveur 2008**

Le Conseil syndical devra se prononcer sur le compte administratif 2008 :

SECTION FONCTIONNEMENT	
DEPENSES 2008	51 819.25
RECETTES 2008	41 136.67
RESULTAT 2008	-10 682,58

SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES 2008	2 370
RECETTES 2008	21 336.29
RESULTAT 2008	18 966.29

**Le résultat net de l'exercice est donc de + 8 283,71 €.**

Le compte de gestion du receveur sera également présenté.

Il sera proposé au Comité Syndical d'affecter au BP 2009 en dépenses de fonctionnement 10 682,58 €, en « résultat de fonctionnement reporté ».

Il sera proposé au Comité Syndical d'affecter au BP 2009 en recettes d'investissement 18 966,29 €, en « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

**3): budget primitif 2009 (projet joint en annexe)**

Le Conseil syndical devra se prononcer sur le projet de budget primitif 2009 présenté par le Président :

SECTION FONCTIONNEMENT	
PREVISIONS DEPENSES 2009	95 980 €
PREVISIONS RECETTES 2009	95 980 €

SECTION INVESTISSEMENT	
PREVISIONS DEPENSES 2009	26 921 €
PREVISIONS RECETTES 2009	26 921 €

Comme décidé lors du débat d'orientation budgétaire, une participation des communes est budgétée sur cette proposition de BP 2009 afin de pourvoir à l'embauche d'un technicien supplémentaire.

Cette participation globale est de l'ordre de 25 000 € et la clef de répartition proposée est le nombre d'installation d'assainissements non collectifs par commune ; ce qui revient à un coût par installation d'environ 5,10 €. Le tableau de répartition est le suivant :

COMMUNES	NBRE ANC.	%	PART. en €	COMMUNES	NBRE ANC.	%	PART. en €
Bergesserin	87	1,77%	442,79	Ste Cécile	98	2,00%	498,78
Bourgvilain	111	2,26%	564,94	St Léger sous la Bussière	147	2,99%	748,17
Buffières	64	1,30%	325,73	St Marcellin de Cray	131	2,67%	666,73
Bussières	46	0,94%	234,12	St Martin de Salency	93	1,89%	473,33
Château	132	2,69%	671,82	St Point	181	3,68%	921,21
Cherizet	28	0,57%	142,51	St Vincent des Prés	95	1,93%	483,51
Chevagny sur Guye	66	1,34%	335,91	Salornay sur Guye	28	0,57%	142,51
Clermain	105	2,14%	534,41	Serrières	99	2,02%	503,87
Cluny	400	8,14%	2 035,83	Sivignon	147	2,99%	748,17
Cortambert	133	2,71%	676,91	Tramayes	268	5,46%	1 364,01
Curtil sous Buffières	19	0,39%	96,70	Vitry les Cluny	14	0,29%	71,25
Donzy le National	157	3,20%	799,06	CC Matour et Région	<b>1098</b>	<b>22,35%</b>	<b>5 588,36</b>
Flagy	44	0,90%	223,94	Brandon	91	1,85%	463,15
Germolles sur Grosne	79	1,61%	402,08	La Chapelle du Mont de France	68	1,38%	346,09
Jalogny	62	1,26%	315,55	Montagny/Grosne	53	1,08%	269,75
La Guiche	134	2,73%	682,00	St Pierre le Vieux	141	2,87%	717,63
La Vineuse	220	4,48%	1 119,71	Trivy	127	2,59%	646,38
Le Rousset	171	3,48%	870,32	Dompierre les Ormes	181	3,68%	921,21
Massilly	10	0,20%	50,90	Matour	153	3,11%	778,71
Massy	39	0,79%	198,49	Montmelard	160	3,26%	814,33
Mazille	84	1,71%	427,52	Trambly	124	2,52%	631,11
Pressy sous Dondin	96	1,95%	488,60				
St André le Desert	226	4,60%	1 150,24				
<b>Total : 4912 installations / 25 000,00 €</b>							

Le Conseil syndical doit statuer sur ces propositions.

✓ **4): Création d'un poste / tableau des effectifs 2009:**

Il est proposé d'embaucher un nouveau technicien SPANC afin d'accélérer la réalisation des diagnostics sur le territoire. Dans ce cadre, il est nécessaire d'ouvrir un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe.

Le tableau des effectifs 2009 est donc le suivant :

GRADES OU EMPLOIS	Effectifs budgétaires antérieurs	Effectifs budgétaires nouveaux	Modification des effectifs	Effectifs pourvus	Dont TNC
<b>AGENTS TITULAIRES</b>					
<b>SECTEUR TECHNIQUE</b>					
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe					
Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe					
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	1	2	+1	1	
Agents de salubrité					
<b>SERVICE ADMINISTRATIF</b>					
Technicien Supérieur Territorial Chef	1	1	0	1	1
Technicien Supérieur Territorial Principal	0	0	0	0	
Secrétaire de Mairie				0	
Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> classe	1	1		1	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

<u>AGENT NON TITULAIRE</u>					
<u>TOTAL</u>	0	0	0	0	
<u>TOTAL GENERAL</u>	3	4	1	3	2

Un appel à candidatures a été réalisé pour ce poste de technicien. Le Bureau s'est réuni le 03 mars afin d'étudier les différentes candidatures (3 candidatures spontanées préalables à l'offre et 6 candidatures posées à la suite de l'offre). Les propositions du Bureau seront présentées lors du Conseil syndical.

**5) questions diverses :**